PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 Septembre 2026 à 18 h 30 Salle de la mairie

Le Maire Philippe HEITZ

Membres présents : Philippe HEITZ - Mathieu ROUSSEAUX - Élisabeth VILLARD - Charles DESGLÈNE - Jacqueline CHANSON – Denis LINOSSIER- Bernard VILARS – Marie MICHEL – Camille BOICHOT – Benoît LAFFONT – Océane BOURRIN.

Membre représenté : 0

Membre absent : 0

Secrétaire de séance : Élisabeth VILLARD

Le quorum de 6 est atteint.

Approbation du procès-verbal du 23 juillet 2026 à l'unanimité.

D2026-09- 54 : Avenant à la convention avec la Ludothèque Tu joues

Pour rappel :
La convention 2023/2026 signée le 29 mars 2023 avec la ludothèque itinérante sur la Communauté de Communes des Monts du Pilat, avec l'association « Tu joues ? » a pour but de proposer le prêt de jeux et jouets gratuit aux habitants. Le service de prêt sera associé à une animation annuelle sur chaque commune.

Monsieur le Maire donne lecture de l'avenant à la convention - service de ludothèque territoriale – Ludo'Pilat 2027/2029.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité et
- autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la présente convention
- à inscrire chaque année au budget la participation de la commune.

D2026-09- 55 :Taxe sur la vacance des locaux d'habitation

Monsieur le Maire
- expose au conseil municipal les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal de fixer le taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.
- donne lecture de la délibération du 8 novembre 2010 instaurant l'assujettissement à la taxe d'habitation pour les bâtiments d'habitation vacants.

Considérant l'intérêt que pourrait avoir cette disposition en matière de lutte contre le logement insalubre et la vacance,

Vu l'article 1406 bis du code général des impôts,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité
• Décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

D2026-09- 56 : Assistance Maîtrise d'ouvrage : rénovation du captage pré Boussieu:

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet de travaux concernant la rénovation du captage AEP de Pré Boussieu .

Monsieur le Maire donne lecture du devis reçu de l'ONF concernant leur assistance à la Maîtrise d'ouvrage pour la rénovation des drains d'alimentation en eau potable pour la somme de 3 420€ TTC
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité,
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et effectuer toutes les démarches nécessaires à ce dossier de rénovation du captage AEP de Pré Boussieu.

D2026-09- 57 : Convention maîtrise d'ouvrage déléguée commune de Saint Sauveur

Monsieur le Maire donne lecture :
- de la délibération D2026-02-01 en date du 11 février 2026 concernant l'acte d'engagement financier de la commune pour la route forestière N°10 Taillard,
- du courrier de la commission syndicale de Taillard et Pierre Ratière de Saint-Sauveur-en-rue concernant les travaux d'amélioration pour la desserte de Taillard qui demande un mandat de la commune pour donner l'autorisation à la commune de St Sauveur pour les travaux ci-dessous.

- Aire de retournement et dépôts de bois, pour éviter une voie sans issue en bout de piste, sur les 300 derniers mètres de travaux sur le chemin communal.
- Création d'une piste supplémentaire pour mieux desservir le massif (accès camion chantier, secours incendie)
La charge financière restant à la charge de la commission syndicale de St-Sauveur-en-Rue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité,
et autorise la commune de Saint Sauveur en Rue à effectuer les travaux ci-dessus.

D2026-09- 58 :Demande de subvention Contrat négocié du département pont de Montméat

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du dossier de subvention dans le cadre du contrat négocié du département 2026 concernant les travaux de réfection du pont de Montméat.
L'estimation s'élève à la somme de 9 652€ HT soit 11 582,40€ TTC.
Monsieur le Maire propose de solliciter l'inscription de la commune de Burdignes auprès du département de la Loire, au dispositif contrat négocié.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité
- de demander auprès du Département de la Loire l'octroi d'une subvention,
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h

Questions diverses :

- **Sentier ludique Maison dans la nature demande de participation**

la création de se sentier propose de faire connaître la composition de nos forêts et sa population animales...auprès des habitants et touristes,
La demande de 2200€ de participation à la commune viendrait compléter celles du département, CCMP, parc du Pilat. Il sera proposé au porteur de projet de venir présenter ce projet au Conseil, en vue d'une éventuelle inscription au budget 2027.
-

- **Proposition d'achat des parcelles AN 156 et 159**

Ces parcelles se situent derrière la salle du Tilleul et permettrait à terme de rénover et agrandir la salle du Tilleul.
-

- **Désignation référents communaux pour l'ambroisie et le moustique tigre**

Les référents désignés sont Camille BOICHOT (élue) et Mickaël GERLAND (employé municipal)

-

- **Éclairage public**

Une évaluation de la réduction de l'éclairage public depuis 2 ans sera effectuée.

Fin de la réunion à 21h

Signatures

Le Maire

Le Secrétaire de Séance

MAIRIE DE BURDIGNES (42220)